



DÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES

FORMATION

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Public : Tout public ayant les prérequis nécessaires

Date : A définir

Durée : 14 h – 2 jours

Tarif : Devis sur demande



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION

ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Objectifs de la formation

- Être en mesure d'intervenir face à une situation d'accident.
- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours.
- Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise.
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise.
- Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

Contenu de la formation

Programme de formation défini par le référentiel de l'INRS.

Module 1 : Intervenir face à une situation d'accident.

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser, à la survenue de l'accident, une protection adaptée
- Examiner la victime pour mettre en œuvre l'action adaptée au résultat à obtenir
- Alerter ou faire alerter les secours
- Réaliser les gestes de secours à la victime adaptés

Module 2 : Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise.

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan de prévention des situations dangereuses repérées

Durée totale maximale : 14h

Public et prérequis

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant devenir sauveteur secouriste du travail.

Aucun prérequis.

Modalités pédagogiques

Formation présentielle avec parcours personnalisable. Cours collectifs avec alternance d'apports théoriques et de mises en pratique avec études de cas de situations professionnelles. Accès sécurisé à un extranet de formation contenant l'ensemble des supports et ressources pédagogiques, documents administratifs, et questionnaires de satisfaction.

Modalités d'évaluation

Évaluation continue selon le référentiel de l'INRS.

Certificat de l'INRS de Sauveteur Secouriste du Travail. Validité : 24 mois. Ce certificat donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau 1 » (PSC1) du ministère de l'Intérieur.

Modalités d'admission

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le profil du candidat et sa motivation par entretien téléphonique.

Le délai d'accès varie selon les modalités de financement choisies. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement adapté par le référent handicap. Pour tout besoin d'adaptation, merci de nous contacter. **Réfèrent handicap** : Nadège Levis

Effectif

De 4 à 10 apprenants maximum.

Financement

Possibilités de prise en charge.
Devis sur demande.

Horaires : A définir.

Pour tous renseignements :

☎ 04.96.18.61.65 ou 06.70.91.09.39

✉ aifcp13@gmail.com

